



OECD



NOTE EXPLICATIVE ACCOMPAGNANT LE CADRE COMMUN UE/OCDE-INFE DE COMPETENCES FINANCIERES (FINCOMP) POUR LES ADULTES

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION	2
1.1.	Contexte et objectifs du cadre de compétences financières	2
1.2.	Cas d'utilisation possibles	3
1.3.	Élaboration du cadre de compétences financières	4
2.	PARCOURIR LE CADRE DE COMPETENCES FINANCIERES	5
2.1.	Structure du cadre	5
2.1.1.	Domaine 1: Argent et transactions	6
2.1.2.	Domaine 2: Planification et gestion des finances	6
2.1.3.	Domaine 3: Risque et rémunération	7
2.1.4.	Domaine 4: Paysage financier	7
2.2.	Dimensions transversales du cadre	8
2.2.1.	Compétences financières numériques	8
2.2.2.	Compétences en matière de finance durable	9
2.2.3.	Résilience financière	10
2.2.4.	Compétences essentielles	10
2.3.	Outil pour filtrer les compétences conformément aux besoins des utilisateurs	11
3.	PROCHAINES ETAPES	12
3.1.	Faciliter l'utilisation du cadre de compétences financières pour les adultes	12
3.2.	Élaboration d'un cadre de compétences financières pour les enfants et les jeunes (âgés de moins de 18 ans)	12
4.	GLOSSAIRE	12

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et objectifs du cadre de compétences financières

Le présent document présente le cadre commun UE/OCDE-INFE de compétences financières pour les adultes Dans le plan d'action concernant l'union des marchés des capitaux de 2020¹, la Commission européenne s'est engagée à mener une évaluation de la faisabilité de l'élaboration d'un cadre européen pour la compétence financière. À la suite de la publication des résultats de l'évaluation de la faisabilité² en 2021, la Commission et l'OCDE-INFE (réseau international de l'OCDE pour l'éducation financière) ont commencé à collaborer à l'élaboration d'un **cadre commun UE/OCDE-INFE de compétences financières pour les adultes**. Ce projet conjoint a été lancé par une conférence en ligne le 26 avril 2021³. L'élaboration d'un cadre commun pour la jeunesse commencera également en 2022. Ces deux cadres s'appuient sur les cadres de compétences fondamentales en matière de culture financière existants de l'OCDE/INFE⁴, et les mettent à jour avec des compétences en matière de finance durable et numérique et des compétences permettant une résilience accrue. Les compétences sont également adaptées au contexte de l'UE, s'il y a lieu.

La culture financière désigne la combinaison des connaissances, des savoirs, des compétences, des attitudes et des comportements dans le domaine financier indispensables pour prendre des décisions financières en toute connaissance de cause et, en fin de compte, parvenir au bien-être financier⁵. L'objectif du cadre UE/OCDE-INFE de compétences financières pour les adultes est de promouvoir une définition de la compétence financière pour les adultes parmi les États membres et les autorités nationales, les établissements d'enseignement, l'industrie et les individus. En outre, il établit une base pour une approche plus coordonnée parmi les responsables politiques de l'UE et nationaux. En soutenant les efforts pour améliorer la culture financière, ce cadre cherche à contribuer à l'objectif global d'améliorer le bien-être financier.

Le cadre se concentre sur les compétences relatives aux finances personnelles et ne porte pas sur les compétences déjà visées dans d'autres cadres existants, tels que le cadre européen de compétences numériques pour les citoyens (DigComp)⁶, le cadre européen de

¹ Une union des marchés des capitaux au service des personnes et des entreprises – nouveau plan d'action, COM(2020) 590 final, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=COM:2020:590:FIN>

² Rapport conjoint UE/OCDE-INFE sur les résultats de l'évaluation de la faisabilité de l'élaboration d'un cadre européen pour la compétence financière: https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/210408-report-financial-competence-framework_en.pdf, avril 2021.

³ https://ec.europa.eu/info/events/finance-210426-eu-financial-competence-framework_en

⁴ Cadre G20/OCDE/INFE de compétences fondamentales pour la culture financière des adultes (âgés de plus de 18 ans): <https://www.oecd.org/daf/fin/financial-education/Core-Competencies-Framework-Adults.pdf> et cadre OCDE/INFE de compétences fondamentales pour la culture financière des jeunes (âgés de 15 à 18 ans): <https://www.oecd.org/daf/fin/financial-education/Core-Competencies-Framework-Youth.pdf>

⁵ Recommandation du Conseil sur la culture financière de l'OCDE, 29 octobre 2020; <https://legalinstruments.oecd.org/fr/instruments/OECD-LEGAL-0461> Cette définition est conforme à la définition de «compétence» de la recommandation du Conseil du 22 mai 2018 relative aux compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie: [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32018H0604\(01\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32018H0604(01))

⁶ [DigComp | EU Science Hub \(europa.eu\)](https://europa.eu/digcomp/)

compétences entrepreneuriales (EntreComp)⁷, et le cadre OCDE/INFE de compétences fondamentales pour la culture financière des TPE/PME⁸, qu'il complète.

Le cadre UE/OCDE-INFE de compétences financières est mis à disposition en vue d'être volontairement adopté au sein de l'UE par les autorités publiques, les organismes privés et la société civile. Ce cadre pourrait servir à étayer l'élaboration de politiques et d'initiatives pour la culture financière au niveau national.

Plus concrètement, ce cadre n'a pas vocation à servir de programme d'études, mais vise plutôt à donner une base conceptuelle pour mettre en place diverses politiques et mesures d'éducation financière. Il fournit un ensemble de compétences axées sur les résultats pouvant être utilisées pour:

- **faciliter l'élaboration, la mise en œuvre et la mise à jour des stratégies nationales pour la culture financière;**
- **contribuer à la conception de programmes d'éducation financière et à l'élaboration de matériel pédagogique et d'outils pour l'éducation financière.** Il pourrait également favoriser l'inclusion de l'éducation financière dans les programmes d'études des établissements d'enseignement supérieur, servir de base à la conception de la formation des enseignants à l'âge adulte et compléter le matériel et les programmes pédagogiques spécifiquement conçus pour aider les groupes en situation de vulnérabilité financière. Il pourrait également soutenir l'organisation de campagnes de sensibilisation privées ou publiques;
- **faciliter l'évaluation des niveaux de culture financière et des initiatives prises pour promouvoir la culture financière.** Il peut par exemple servir de base à l'élaboration d'indicateurs de culture financière permettant d'évaluer l'efficacité des initiatives de promotion de la culture financière prises au niveau national.

Comme indiqué à la section 2.3, deux versions du cadre sont disponibles: une version Word imprimable comprenant l'ensemble des compétences, et une version Excel permettant aux utilisateurs de naviguer entre les compétences et d'appliquer des filtres en fonction de leurs besoins.

1.2. Cas d'utilisation possibles

Au moment d'utiliser le cadre pour élaborer des politiques et des initiatives, les responsables politiques et les concepteurs de programmes pourraient avoir besoin d'identifier les compétences les plus pertinentes du cadre pour concevoir des programmes, des ressources et des outils qui soient adaptés aux besoins spécifiques des participants. Plutôt qu'un programme d'études, ce cadre est un outil pour soutenir les responsables politiques et les praticiens dans la création de leurs propres politiques et programmes. Il peut toutefois être facilement adapté pour répondre aux besoins de situations de la vie ou de groupes cibles spécifiques.

Par exemple, **les futurs utilisateurs du cadre pourront sélectionner et extraire les compétences les plus pertinentes pour des «étapes spécifiques de la vie».** Un individu

⁷ <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1317&langId=fr>

⁸ <https://www.oecd.org/finance/financial-education/OECD-INFE-core-competencies-framework-on-financial-literacy-for-MSMEs.pdf>

percevant son premier salaire devra acquérir un éventail de compétences en matière de registres financiers (archivage de fiches de salaire à des fins de référence ultérieure), d'épargne (comprendre l'importance de mettre régulièrement de l'argent de côté) et de retraite (comprendre l'importance de préparer son départ à la retraite dès un jeune âge). Le fait de contracter un prêt hypothécaire pour acheter un premier bien est un autre exemple: cette importante décision financière suppose de comprendre les principales caractéristiques du prêt hypothécaire en tant que produit financier et de comprendre les implications financières de cet engagement, y compris l'incidence sur les futurs revenus disponibles, et les conséquences liées au non-remboursement de l'emprunt (la saisie hypothécaire, par exemple).

Le cadre peut également être utilisé pour sélectionner et extraire les compétences les plus pertinentes pour certains groupes cibles spécifiques, tels que les femmes, les seniors, les jeunes, les groupes à faibles revenus ou d'autres groupes qui pourraient être en situation de vulnérabilité financière. La hiérarchisation des groupes cibles spécifiques pour la mise en œuvre du cadre dans des formations sur mesure est susceptible de varier, dans une certaine mesure, d'un État membre à l'autre et dépendra des conditions au niveau local (national ou régional).

1.3. Élaboration du cadre de compétences financières

Le succès du cadre UE/OCDE-INFE de compétences financières dépendra de la capacité à ériger une compréhension commune et à susciter la volonté des États membres et des parties prenantes d'utiliser le cadre pour étayer les politiques et initiatives en faveur de la culture financière et y contribuer. **Il était dès lors essentiel d'associer à un stade précoce les institutions et organisations qui utiliseront le cadre.** Par conséquent, **les États membres et les parties prenantes ont joué un rôle essentiel tout au long de l'élaboration du cadre:**

- Un sous-groupe dédié du **groupe d'experts gouvernementaux sur les services financiers de détail de l'UE (GEGRFS)** a été mis sur pied pour soutenir l'élaboration du cadre de compétences. Ce sous-groupe est composé d'experts des autorités nationales responsables des politiques pour la culture financière. Certains membres de ce sous-groupe sont également membres de l'OCDE/INFE. Le sous-groupe du GEGRFS s'est réuni à cinq reprises entre juin 2021 et décembre 2021 pour élaborer le cadre.
- En outre, une **discussion technique avec des experts** a été organisée en octobre 2021 pour étudier la mesure dans laquelle le projet de cadre de compétences peut être utilisé par les praticiens (formateurs adultes, organisations de consommateurs et représentants du secteur engagés dans des programmes de culture financière), et déterminer si et de quelle manière le cadre pourrait être révisé pour le rendre plus convivial et simplifier sa mise en œuvre dans le cadre d'initiatives pédagogiques concrètes.

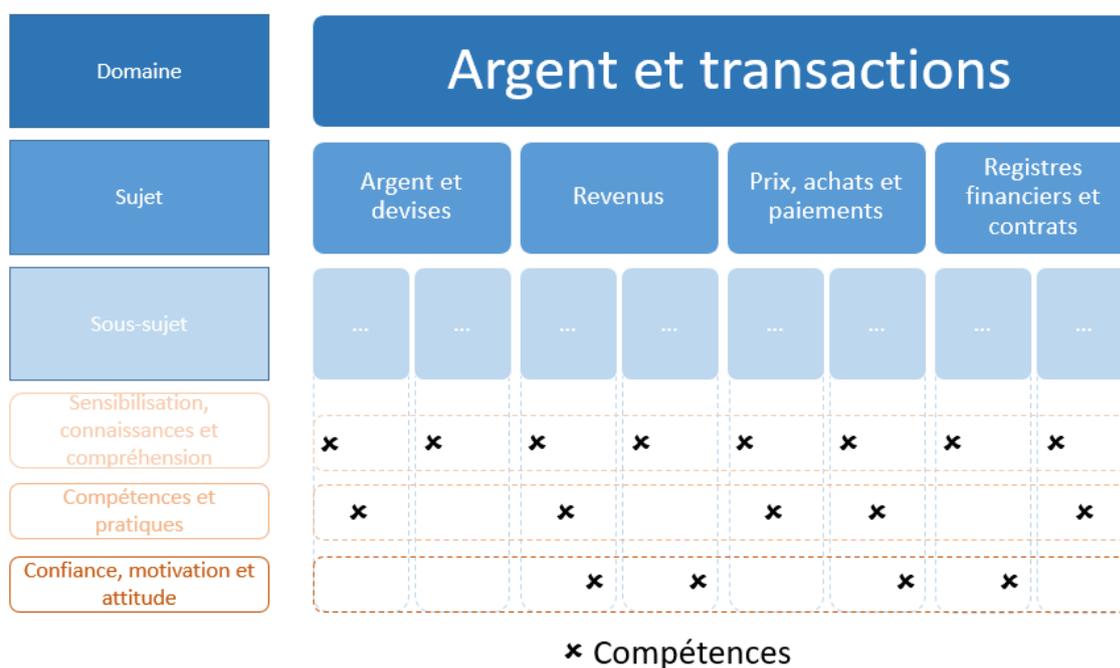
2. PARCOURIR LE CADRE DE COMPETENCES FINANCIERES

2.1. Structure du cadre

Le cadre commun UE/OCDE-INFE de compétences financières divise les compétences en quatre domaines: **l'argent et les transactions, la planification et la gestion des finances, le risque et la rémunération, et le paysage financier**⁹. Ces domaines sont ensuite divisés en sujets et en sous-sujets.

Pour chaque compétence, trois dimensions sont prises en considération: **i) sensibilisation/connaissances/compréhension; ii) compétences/pratiques; et iii) confiance/motivation/attitude.** La première dimension **sensibilisation/connaissances/compréhension** porte sur les compétences liées aux aspects de connaissance ou d'information (être informé de certaines informations ou s'y connaître dans un sujet). La deuxième dimension **compétences/pratiques** décrit les compétences liées aux actions et celles ayant pour objectif d'améliorer le bien-être financier. La troisième catégorie **confiance/motivation/attitude** cherche à rendre compte du processus décisionnel interne qui favorise ou empêche le comportement financier permettant d'atteindre ou de maintenir le bien-être financier.

Le graphique 2.1 fournit une représentation schématique et un exemple de la manière dont chaque domaine et chaque dimension sont organisés dans le cadre. Il est important de tenir compte du fait que de nombreuses compétences peuvent être pertinentes dans différents domaines et qu'elles n'ont pas été répétées dans le but d'éviter tout chevauchement.



Graphique 2.1: Représentation schématique des compétences dans le domaine «Argent et transactions».

⁹ Cette structure est conforme au précédent cadre OCDE/INFE de compétences pour les adultes.

2.1.1. *Domaine 1: Argent et transactions*

Ce domaine porte sur les connaissances, les compétences et les attitudes liées: aux différentes formes d'argent et de monnaies; aux revenus; aux prix, aux paiements et aux achats; et à l'importance des registres financiers et des contrats.

Ce domaine a pour objectif principal d'établir et de recenser les compétences nécessaires pour comprendre les différentes caractéristiques de l'argent, la manière d'en obtenir en guise de revenus, la manière de l'échanger contre des biens et des services et l'importance d'en conserver la trace et de tenir des registres de la manière dont il est obtenu et échangé.

Ces sujets couvrent certaines des compétences les plus basiques et fondamentales. Il est très important de comprendre les caractéristiques de l'argent, car l'argent est à la base du bien-être financier et peut prendre différentes formes. Les *compétences en lien avec les revenus* sont essentielles pour la résilience financière et sont pertinentes pour de nombreuses autres compétences telles que l'établissement d'un budget, l'épargne et la retraite.

Les compétences de la section *prix, achats et paiements* cherchent à couvrir les domaines liés à l'échange d'argent contre des services et des produits et les transferts d'argent. Un individu doté de ces compétences cherchera à obtenir les prix les plus avantageux pour des produits et services, et les méthodes les plus efficaces pour les acheter.

Enfin, la dernière section couvre les *contrats et les registres financiers*, qui sont essentiels pour suivre les transactions et les conventions financières signées par l'individu. Les compétences dans cette section font référence aux connaissances nécessaires pour demander, tenir et comprendre des registres financiers et des contrats.

2.1.2. *Domaine 2: Planification et gestion des finances*

Ce domaine porte sur les connaissances, les compétences et les attitudes liées à l'établissement d'un budget; à la gestion des revenus et des dépenses; à l'épargne; aux investissements; à la planification à plus long terme; à la retraite; au crédit; à l'endettement et la gestion de l'endettement.

Ce domaine a pour objectif principal d'établir les compétences pour *gérer la situation financière* d'un individu ou d'un ménage à court et à long terme, ce qui comprend non seulement la gestion des revenus et des dépenses au quotidien, mais également la planification pour l'avenir; il couvre les compétences liées tant à l'épargne et aux investissements qu'à la gestion des crédits et de l'endettement.

La gestion des revenus et des dépenses s'appuie sur l'établissement d'un budget et la gestion précise de l'argent entrant et sortant. Les compétences relevant de la section relative à l'établissement d'un budget et la gestion des revenus et des dépenses accordent une attention toute particulière à l'importance de planifier les flux entrants et sortants d'argent et d'en conserver le contrôle. Elles soulignent également l'utilité des outils d'établissement d'un budget.

L'épargne ou l'investissement sont également des aspects importants de la planification et de la gestion des finances. Ce domaine comprend des compétences qui mettent l'accent sur l'importance de mettre de l'argent de côté, la manière de le faire et les types de produits qui peuvent être utilisés à cette fin. En outre, les notions de base en matière d'investissement, de diversification et d'investissement durable sont également couvertes.

Pour parvenir au bien-être financier, il convient que l'individu se projette au-delà des considérations à court terme et considère ses besoins financiers à long terme. C'est pourquoi ce domaine couvre également des compétences liées à *la retraite, la planification à long terme et la constitution d'actifs*.

Enfin, les dernières sections de ce domaine se concentrent sur la gestion des crédits et de l'endettement. Les compétences décrites dans ces sections visent à informer les personnes des aspects positifs et négatifs d'un crédit, du moment opportun pour solliciter un crédit, et de la manière d'éviter les difficultés financières liées à l'endettement et de surmonter les situations de surendettement.

2.1.3. Domaine 3: Risque et rémunération

Ce domaine porte sur les connaissances, les compétences et les attitudes liées à l'identification des risques; aux filets de sécurité financiers; à l'assurance; et au rapport entre le risque et la rémunération.

Ce domaine a pour objectif de couvrir les compétences permettant d'évaluer les risques, de comprendre la manière de les atténuer à l'aide d'assurances et de filets de sécurité financiers, et de comprendre les arbitrages liés au fait d'assumer des risques.

L'identification appropriée des risques est importante pour le bien-être financier d'un individu, car il est essentiel d'être conscient des risques au moment de prendre des décisions financières et autres. Les compétences de la première section couvrent les notions de base et les sources du risque, y compris les risques inhérents aux produits financiers et les risques pour lesquels il est possible d'obtenir une couverture et une assurance.

En fonction des préférences de chacun et des circonstances, il peut également être important d'atténuer les risques. Par conséquent, cette section couvre les compétences liées aux filets de sécurité financiers et à l'assurance. Ces compétences peuvent contribuer à réduire tant le risque que les chocs négatifs inattendus susceptibles d'affecter le bien-être financier.

Le risque est également un concept fondamental en matière d'investissement, car un rendement escompté ou requis plus élevé entraîne généralement une augmentation du risque. Cette section couvre donc également les compétences liées aux investissements.

2.1.4. Domaine 4: Paysage financier

Ce domaine porte sur les connaissances, les compétences et les attitudes liées à la réglementation et à la protection des consommateurs; aux droits et aux responsabilités des consommateurs; à l'utilisation de l'éducation financière, des informations financières et des conseils financiers; aux produits et aux services financiers; aux escroqueries et aux fraudes; à la compréhension de la fiscalité et des dépenses publiques; et aux influences extérieures sur les décisions financières.

Ce domaine couvre les caractéristiques et les spécificités du monde financier. Le premier éventail de compétences est lié à la protection des consommateurs et aux droits et responsabilités des consommateurs. Les règles en matière de protection des consommateurs aident les consommateurs à conserver leur bien-être financier. Les individus devraient être informés des obligations qu'ils assument lorsqu'ils achètent des produits ou des services.

Il est important que les adultes puissent accéder à des informations financières, à une éducation financière ainsi qu'à des conseils financiers fiables. Les compétences dans cette section couvrent les compétences liées à la capacité d'obtenir de telles informations auprès de sources vérifiées, au rôle de l'éducation financière, ainsi qu'au moment et au lieu pour solliciter des conseils financiers.

Le paysage financier est en grande partie influencé par les produits et services financiers disponibles. Un groupe de compétences se concentre sur les caractéristiques générales des produits et services financiers. Cette section se penche sur les informations qui doivent être divulguées et comprend des compétences liées à l'adéquation des produits et services.

Les escroqueries et les fraudes se répandent de plus en plus dans le paysage financier et peuvent avoir des conséquences financières importantes. Afin de conserver le bien-être financier, il convient que les adultes soient conscients de l'existence des escroqueries et des fraudes. Cette section comprend des compétences liées à la sensibilisation et à la capacité des individus à réagir face à des situations de fraude, y compris la capacité à signaler les cas d'escroquerie et de fraude aux autorités compétentes.

Les impôts sont un élément indispensable du paysage financier auquel les individus doivent faire face au cours de leur vie. Les compétences dans cette section sont liées au besoin pour les individus d'être conscients de l'importance des impôts, à leur capacité à compléter des déclarations fiscales et à leur conscience des conséquences en cas de manquement. Cette section couvre également les compétences liées aux dépenses publiques destinées à ce que les individus sachent à quoi sont utilisés les impôts.

Le dernier éventail de compétences se concentre sur les influences extérieures. Les individus doivent être conscients du fait que leur prise de décisions financières peut être influencée par des facteurs extérieurs, et que leurs décisions financières peuvent avoir une incidence sur la société au sens large. Les compétences dans cette section se concentrent sur la connaissance de ces facteurs et sur l'importance d'élaborer des stratégies pour les atténuer, dans la mesure du possible.

2.2. Dimensions transversales du cadre

2.2.1. Compétences financières numériques

Initialement, le cadre G20/OCDE/INFE de compétences fondamentales pour la culture financière des adultes a été publié en 2016. Depuis lors, le virage numérique de la finance et de la communication s'est rapidement accentué, tandis que la pandémie de COVID-19 l'a accéléré encore davantage. Les biens et les services, y compris les produits et services financiers, sont de plus en plus proposés par voie numérique, menaçant ainsi de laisser de côté les personnes ne disposant pas des connaissances, des compétences et des attitudes pour les utiliser en toute sécurité.

Le nouveau cadre UE/OCDE-INFE intègre mieux les compétences financières numériques, tout en tenant compte également des évolutions récentes. Les compétences financières numériques désignent les compétences liées aux services financiers numériques, aux outils numériques pertinents pour les finances personnelles, aux actifs numériques ou toutes autres compétences liées aux médias numériques qui présentent un intérêt pour les finances personnelles. Les compétences numériques sont transversales et présentent un intérêt pour l'ensemble du cadre. Ces compétences sont par conséquent

intégrées de manière horizontale à l'ensemble des domaines et sections au lieu d'être groupées dans une section spécifique relative aux compétences financières numériques. Un soin particulier a été apporté pour formuler les compétences de manière flexible afin de tenir compte des futures évolutions potentielles.

On compte parmi les compétences financières numériques ayant été ajoutées, les compétences relatives aux monnaies numériques, aux outils numériques et aux méthodes de paiement, aux crypto-actifs, aux données à caractère personnel et à la protection des données à caractère personnel, aux produits et services financiers numériques, aux plateformes de conseils automatisées, aux escroqueries et aux fraudes en ligne, et aux risques liés à la cybersécurité.

Pour simplifier l'identification des compétences financières numériques, elles ont été marquées en bleu dans la version imprimable du cadre¹⁰.

2.2.2. *Compétences en matière de finance durable*

Les préoccupations en matière de durabilité sont devenues de plus en plus importantes pour les finances personnelles, et on observe actuellement une poussée importante des produits et services financiers durables. Au sein de l'UE, la réglementation liée à la finance durable, et notamment à la communication d'informations en matière de durabilité, se développe à un rythme soutenu. Cette évolution offre aux individus davantage d'opportunités d'aligner leurs décisions financières sur leurs préférences en matière de durabilité, ce qui est également susceptible d'avoir des implications plus larges pour la société. Toutefois, cela pourrait également augmenter la complexité du paysage financier dans lequel ils sont amenés à prendre leurs décisions. Il convient que les adultes acquièrent les connaissances, les attitudes et les compétences nécessaires pour prendre des décisions financières saines qui tiennent compte de leurs préférences en matière de durabilité (environnementale, sociale et sur le plan de la gouvernance).

Les compétences en matière de finance durable étaient couvertes dans une mesure limitée par le cadre G20/OCDE-INFE de compétences fondamentales pour la culture financière des adultes de 2016. Elles sont à présent mieux intégrées dans le nouveau cadre UE/OCDE-INFE. Les compétences en matière de finance durable sont formulées de manière à également prendre en compte les évolutions attendues: une gageure particulière, compte tenu du rythme soutenu des évolutions dans le domaine de la finance durable et de la nature technique de certaines des compétences.

Au même titre que les compétences financières numériques, les compétences en matière de finance durable sont intégrées de manière horizontale à l'ensemble du cadre, car la finance durable présente un intérêt pour plusieurs aspects des finances personnelles, y compris au-delà des investissements.

Certaines des compétences ajoutées en matière de finance durable les plus pertinentes sont liées à l'impact environnemental des achats, aux caractéristiques des produits

¹⁰ Dans certains cas, il est possible qu'aucune mention ne soit faite à l'aspect numérique ou en ligne de la compétence, qui est néanmoins marquée en bleu lorsque sa dimension numérique est pertinente et devrait être prise en considération par les utilisateurs.

d'investissement en matière de durabilité, aux investissements durables, à l'éco-blanchiment, aux risques liés au changement climatique et aux labels de durabilité.

Pour simplifier l'identification des compétences en matière de finance durable, elles ont été marquées en vert dans la version imprimable du cadre.

2.2.3. *Résilience financière*

La pandémie de COVID-19 a encore renforcé le besoin d'améliorer la résilience financière des ménages et de lutter contre la vulnérabilité financière. Conformément aux données d'Eurostat, un tiers des ménages de l'UE n'étaient pas capables de faire face à une dépense imprévue en temps normal, même avant la pandémie. L'enquête internationale OCDE/INFE de 2020 sur la culture financière des adultes¹¹ a montré que, déjà avant la pandémie, environ un tiers des adultes des pays participants de l'OCDE étaient préoccupés par les coûts liés à la vie courante. La culture financière peut contribuer au renforcement de la résilience financière des individus. Toutefois, les niveaux de culture financière continuent de varier fortement entre les groupes de population, les groupes avec le moins de compétences financières étant potentiellement en situation de vulnérabilité financière plus aiguë et moins résilients sur le plan financier.

Aux fins de ce cadre, la résilience financière se définit comme la capacité des individus ou des ménages à résister aux chocs négatifs ayant des conséquences financières, à y faire face et à les surmonter¹². Ces chocs peuvent être macroéconomiques (généraux) et microéconomiques (propres aux individus). La prévention (actions de prévention) et le redressement rapide (capacité à résister) après les graves incidences financières des chocs sont des considérations importantes à cet égard. La résilience financière couvre donc un large spectre de compétences.

Le cadre UE/OCDE-INFE de compétences financières pour les adultes recense les compétences les plus pertinentes pour la résilience financière, de manière à aider les gouvernements nationaux et les parties prenantes concernées à utiliser le cadre dans l'élaboration de politiques et de mesures visant spécifiquement à renforcer la résilience financière, notamment celle des groupes en situation de vulnérabilité financière. Les compétences pertinentes pour la résilience financière ne sont pas mises en évidence dans la version imprimable du cadre, mais sont toutefois balisées dans la version Excel.

2.2.4. *Compétences essentielles*

Alors que le cadre couvre un large éventail de compétences qui sont pertinentes pour les individus, elles ne sont pas nécessairement toutes considérées comme essentielles. En outre, l'enquête internationale OCDE/INFE de 2020 sur la culture financière des adultes¹³ et les précédentes enquêtes OCDE/INFE sur la culture financière des adultes soulignaient

¹¹ <https://www.oecd.org/financial/education/oecd-infe-2020-international-survey-of-adult-financial-literacy.pdf>

¹² Cette définition correspond à celle utilisée dans le document «G20/OECD-INFE Report on Supporting Financial Resilience and Transformation through Digital Financial Literacy» <https://www.oecd.org/finance/financial-education/supporting-financial-resilience-and-transformation-through-digital-financial-literacy.htm>

¹³ <https://www.oecd.org/financial/education/oecd-infe-2020-international-survey-of-adult-financial-literacy.pdf>

l'hétérogénéité importante des niveaux de culture financière non seulement entre les pays, mais en particulier au sein de ces derniers.

Pour que le cadre soit plus simple à parcourir et à utiliser pour les responsables politiques et les praticiens, il précise les compétences qui sont particulièrement pertinentes pour: **i) la vie quotidienne et/ou le bien-être financier actuel ou futur; et ii) une majorité de la population adulte.** Par exemple, la plupart des compétences dans les domaines «argent et transactions», «planification et gestion des finances» ou «paysage financier», ainsi que certaines compétences dans le domaine «risque et rémunération» (par ex., l'assurance et les filets de sécurité) sont pertinentes pour la vie quotidienne de la plupart des adultes [à savoir pertinentes pour les points i) et ii)]. En revanche, les compétences liées au marché des changes ne sont pertinentes que pour les adultes [à savoir uniquement pertinentes pour le point i)].

Cette division des compétences en catégories montre la manière dont les utilisateurs peuvent sélectionner certaines compétences pour distinguer les compétences «essentielles» des compétences plus «avancées» ou «d'expert». Cette division en catégories est uniquement mise en évidence dans la version Excel du cadre et pas dans sa version imprimable.

2.3. Outil pour filtrer les compétences conformément aux besoins des utilisateurs

La version imprimable du cadre est complétée par une version Excel afin que les utilisateurs puissent plus facilement le parcourir et filtrer les compétences conformément à leurs besoins.

Cinq balises sont appliquées aux compétences correspondantes. Ces balises sont 1) compétence en matière de financière numérique; 2) compétence en matière de finance durable; 3) compétence pertinente pour la résilience financière; 4) compétence pertinente pour la vie quotidienne et/ou le bien-être financier actuel ou futur et 5) compétence pertinente pour une grande majorité de la population adulte. En outre, des métadonnées sont ajoutées pour chaque compétence (numéro d'identification à des fins de correspondance avec la version Word du cadre, domaine, sujet, sous-sujet, et dimension dont elle relève: sensibilisation/connaissances/compréhension, compétences/pratiques ou confiance/motivation/attitude).

Les responsables politiques et les praticiens peuvent appliquer des balises en fonction de leurs besoins et filtrer les compétences qui leur sont le plus utiles. Ils peuvent par exemple uniquement sélectionner des compétences dans un sous-sujet spécifique («notions de base du risque», par exemple) ou avec une balise spécifique (par exemple, des compétences avec une dimension de finance durable, ou des compétences pertinentes pour la résilience financière). Les balises sont cumulatives, ce qui signifie qu'il est possible de filtrer toutes les compétences qui sont pertinentes pour une grande majorité de la population, qui sont pertinentes pour la vie quotidienne et/ou le bien-être financier actuel ou futur, et qui ont une dimension de finance durable, si quelqu'un souhaite créer du matériel pédagogique concernant les aspects essentiels de la finance durable.

De nouvelles balises pourraient être envisagées à l'avenir, tandis que les utilisateurs sont invités à appliquer des balises supplémentaires pour ajuster le cadre à leurs besoins. Par

exemple, les compétences peuvent être balisées pour identifier des cas d'utilisation spécifiques, comme les décisions financières importantes au cours de la vie.

3. PROCHAINES ETAPES

3.1. Faciliter l'utilisation du cadre de compétences financières pour les adultes

L'achèvement du cadre UE/OCDE-INFE de compétences financières pour les adultes n'est qu'un début. La prochaine étape consistera à diffuser le cadre et à faciliter son utilisation parmi les États membres et les parties prenantes, y compris par des **échanges ciblés en 2022**. L'objectif consistera à encourager l'utilisation du cadre dans des politiques, des outils et du matériel pédagogique concrets, et à fournir aux responsables politiques et aux parties prenantes une plateforme d'échange des bonnes pratiques et des enseignements tirés lors de l'adoption du cadre.

3.2. Élaboration d'un cadre de compétences financières pour les enfants et les jeunes (âgés de moins de 18 ans)

En 2022, les services de la Commission et l'OCDE, en coopération avec les États membres, commenceront à travailler à l'élaboration du cadre de compétences financières pour les enfants et les jeunes (individus âgés de moins de 18 ans). Ce cadre devrait être achevé d'ici à 2023.

4. GLOSSAIRE

Ces définitions sont établies dans les actes juridiques existants de l'UE, s'appuient sur les définitions ou les dispositions pertinentes des actes juridiques existants de l'UE, ou se fondent sur des instruments stratégiques et des publications de l'OCDE reconnus à l'échelle mondiale. Dans certains cas, ces définitions ont été raccourcies ou simplifiées. Lorsque des définitions ont été raccourcies, simplifiées ou introduites aux seules fins du présent document, elles ne constituent pas une définition juridique établie.

Les termes et les expressions définis dans le présent glossaire apparaissent en italique dans le texte du cadre.

- **Crypto-actifs**: représentation numérique d'une valeur ou de droits pouvant être transférée et stockée de manière électronique, au moyen de la technologie des registres distribués ou d'une technologie similaire [2020/0265(COD), *proposition de règlement sur les marchés de crypto-actifs*]
- **Signature électronique**: données sous forme électronique, qui sont jointes ou associées logiquement à d'autres données sous forme électronique et que le signataire utilise pour signer (*règlement 910/2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur*)
- **Culture financière**: combinaison des connaissances, des savoirs, des compétences, des attitudes et des comportements dans le domaine financier indispensables pour prendre des décisions financières en toute connaissance de cause et, en fin de

compte, parvenir au bien-être financier (*recommandation du Conseil de l'OCDE sur la culture financière, 29 octobre 2020*¹⁴)

- **Éducation financière:** processus par lequel les consommateurs/investisseurs de produits financiers améliorent leur compréhension des produits financiers, des concepts et des risques à connaître dans ces domaines, en s'informant, en se formant et/ou en sollicitant des conseils objectifs, acquièrent les compétences et la confiance requises pour mieux connaître les risques et les possibilités dans ce domaine, faire des choix en connaissance de cause, savoir à qui s'adresser s'ils ont besoin d'aide, et prendre d'autres mesures efficaces pour améliorer leur bien-être financier (*principes de haut niveau sur les stratégies nationales d'éducation financière OCDE/INFE, adoptés par les dirigeants des pays du G20 en 2012*)
- **Résilience financière:** capacité des individus ou des ménages à résister aux chocs négatifs ayant des conséquences financières, à y faire face et à les surmonter (*G20/OECD-INFE Report on Supporting Financial Resilience and Transformation through Digital Financial Literacy*)
- **Impartial:** aux fins du présent document, «impartial» s'entend comme libre de tout conflit d'intérêts. Veuillez observer qu'il ne s'agit pas d'une définition juridique de l'UE.
- **Conseils en investissement indépendants** (ou conseils financiers indépendants aux fins du présent cadre): conseils que dispense une entreprise d'investissement sur une base indépendante, et lorsque cette entreprise d'investissement satisfait à un ensemble d'exigences, notamment en ce qui concerne un éventail suffisant d'instruments financiers disponibles, ainsi que des exigences limitant les droits, commissions ou autres avantages monétaires et non monétaires en rapport avec la fourniture du service aux clients (s'appuie sur les dispositions de la *directive 2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers*)
- **Compte de paiement assorti de prestations de base:** compte de paiement permettant aux consommateurs d'effectuer certaines opérations, telles que, au minimum, verser des fonds, retirer des espèces et exécuter des opérations de paiement, y compris l'exécution de virements, en faveur de tiers, ou être les bénéficiaires de telles opérations de la part de tiers (s'appuie sur les dispositions de la *directive 2014/92/UE sur la comparabilité des frais liés aux comptes de paiement, le changement de compte de paiement et l'accès à un compte de paiement assorti de prestations de base*)
- **Investissement durable:** un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, ou un investissement dans le capital humain ou des communautés économiquement ou socialement défavorisées, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance (s'appuie sur les dispositions du

¹⁴ Cette définition est conforme à la définition de «compétence» de la recommandation du Conseil du 22 mai 2018 relative aux compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie: [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32018H0604\(01\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32018H0604(01))

règlement 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers)

- **Données à caractère personnel:** toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée «personne concernée»); est réputée être une «personne physique identifiable» une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale [*règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données*]

- **Éco-blanchiment:** pratique qui consiste à commercialiser un produit financier comme étant respectueux de l'environnement afin d'obtenir un avantage concurrentiel indu alors qu'en réalité, les normes environnementales de base n'ont pas été respectées [s'appuie sur les dispositions du *règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables*]